

# L'arrangement (sur la perversion)

---

Pierre BRUNO

« Peut-on dire par exemple que, si L'homme veut La femme,  
il ne l'atteint qu'à échouer dans le champ de la perversion ? »

J. Lacan, *Télévision*.

Dans le champ du savoir psychanalytique orienté par Freud et Lacan, l'existence d'une « forme qui assujettit » (J. Lacan, 1967, dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 366) spécifique de la perversion, distincte donc de la névrose et de la psychose, est une thèse qui n'a jamais été mise en cause. Il faut prendre la mesure de l'écart existant entre cette conception et celle vulgarisée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par Krafft-Ebing et Moll dans laquelle la perversion est définie à partir d'une phénoménologie des conduites sexuelles dites « aberrantes », de telle sorte qu'on trouve dans les cas qu'ils exposent un nombre très élevé de sujets psychotiques<sup>1</sup>. Au contraire, à partir de Lacan, on parlera de *traits* pervers quand il s'agit de traiter de phénomènes pervers dans la névrose et la psychose. Cela est déjà indicatif d'un problème puisqu'il est par ailleurs plutôt mal vu de parler de traits psychotiques dans la névrose, ou de traits névrotiques dans la psychose. Sans doute cette question du *trait* pervers est-elle en relation avec celle de la nature transstructurale du fantasme : pervers dans tous les cas.

Autre remarque préalable : quand on considère dans ladite orientation les livres consacrés à la perversion, on est étonné et perplexe de constater que, malgré leurs titres, nombre de ces livres et non les moins intéressants comportent des études qui ne sont explicitement pas consacrées à la perversion, comme si la rareté clinique de celle-ci était telle qu'il faille remplacer les grives par des merles. Ainsi, dans le livre collectif déjà ancien *Le désir et la perversion* (Paris, Le Seuil, 1967), une étude est-

---

1. Quand on constate le cafouillage des experts et des juges dans l'affaire de pédophilie d'Outreau, on voudrait pouvoir espérer que la justice, et la société dans son ensemble, s'approprient cette distinction à la fois simple et, le plus souvent, facilement détectable, plutôt que de faire confiance à l'obscurantisme du DSM 4 ou aux préjugés médiatiques.

elle consacrée à l'érotomanie, ou dans le livre plus récent de Serge André, *L'imposture perverse* (Paris, Le Seuil, 1993), un chapitre est-il consacré à la mélancolie de Céline. Dans un autre livre, celui d'Hervé Castanet, *Le regard et la perversion* (Z'éditions), la perversion est posée comme diagnostic non problématique et non discuté pour le héros de Pierre Klossowski dans *Roberte ce soir*, à savoir Octave – ce qui aurait pourtant mérité une éristique. Enfin, mais il ne s'agit pas là d'un relevé critique mais d'un constat qui fait signe, le cas clinique de sujet pervers est le plus souvent emprunté, alternativement, à la saga des grands criminels – comme s'il y avait une connexion privilégiée entre perversion et passage à l'acte criminel – ou bien à la littérature – comme si le pervers ne pouvait être qu'un héros de fiction. Les deux pôles ne sont d'ailleurs pas sans inclure une vérité, sans doute celle-là même de l'oscillation du sujet pervers entre les deux tentations.

Dernière remarque, et non la moindre. Au cœur de la perversion, se situe la substitution du transfert au symptôme ou, plus précisément, l'instrumentalisation du transfert pour empêcher que le symptôme ne soit interrogé dans sa dimension insurrectionnelle. Cette remarque n'est pas identique à celle que fit jadis Jean Clavreul sur la place de dilection de l'amour dans le couple pervers mais ne lui est pas non plus étrangère. Cette couverture du symptôme par le transfert est avérée dans la cure des homosexuels pervers : l'amour de transfert y opère comme une prestidigitation par laquelle s'absente le symptôme, c'est-à-dire ce qui est justement le seul signe qu'il n'y a pas de rapport sexuel. Cet amour, pour autant, est parfaitement authentique jusques et y compris le moment où il changera d'objet : de l'analyste-dieu au Dieu-analyste.

### **Le legs de Lacan**

De façon sans doute trop optimiste, je considère comme acquis le legs freudien concernant le fétichisme. Je ne veux en retenir cependant qu'une thèse simplifiée à l'extrême : la division du sujet entre reconnaissance et désaveu de la castration maternelle prend, chez le sujet pervers, la forme du primat du désaveu sur la reconnaissance (l'inverse valant pour le névrosé<sup>2</sup>). Partant de là, je voudrais maintenant proposer une lecture des positions théoriques de Lacan sur la perversion, sans viser à l'exhaustivité, mais en tâchant de ne pas rater d'échelon. En fait, nous avons chez Lacan deux grandes références quant à la perversion, l'écrit « Kant avec Sade » et une

---

2. C'est une thèse classique de la psychanalyse que de mettre en évidence la bifurcation fétiche *ou* phobie, perversion *ou* névrose. Le choix du fétiche ressortit à la position de l'*infans* qui consiste à exiger que l'Autre maternel soit à sa disposition pour le compléter tout en se réservant le droit de se soustraire à l'Autre. Ainsi, dès que confronté à la castration maternelle, il peut reconnaître l'absence du pénis tout en la désavouant grâce au fétiche qui est un objet *dont il dispose*. Différentiellement, la phobie inclut le père réel comme agent de la castration, ce qui change tout.

série de leçons dans le séminaire *D'un Autre à l'autre*, plus quelques notations éparses sur le masochisme, qu'on considère à juste titre comme le paradigme de la perversion pour Lacan.

Dans « Kant avec Sade », le plus important est peut-être Kant, avec cette construction formidable de l'objet ne pouvant valoir comme moral que si son universalité n'est pas, si peu que ce soit, écornée par un intérêt pathologique quel qu'il soit. « Pathologique », on le sait, n'a rien de pathologique et désigne seulement la présence d'un pathème, c'est-à-dire d'un affect révélateur d'un intérêt subjectif. Citons Kant, dans la *Critique de la raison pratique* : « En un mot, la loi morale exige qu'on lui obéisse par devoir, et non par une prédilection [*Vorliebe*] qu'on ne peut et ne doit pas du tout supposer. » (Paris, PUF, p. 168) Je vais traduire un tel impératif : un Bien sans bien-être (*Das Gute ohne das Wohl*), la présence du *Wohl* étant rédhitoire pour celle de *Gute*. Voilà bien justement ce qui intéresse Sade, sujet pervers lui-même, et théoricien de la perversion : accéder à une jouissance (le souverain Bien) qui ne soit pas viciée par des considérations érotiques. C'est pourquoi, on l'aura souligné, Lacan attribue sa maxime de la jouissance sans frein à l'Autre s'adressant d'abord au partenaire dont le consentement est sollicité ou forcé – peu importe puisque le principe est qu'aucun calcul d'agrément ou de désagrément ne vienne faire obstacle à sa mise en œuvre – à charge de réciprocité sans doute, mais nous verrons en quoi se situe ici la fraude perverse. Cette scène une fois dressée, avec cette didascalie qui en commande le déroulement, on peut alors saisir le double temps du fantasme pervers<sup>3</sup> : dans le premier, le désir est celui du tourmenteur (le sadique) qui se fixe dans l'objet *a* comme instrument, « dans la visée que sa division de sujet lui soit tout entière de l'Autre renvoyée » (*Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 774). L'émergence de l'angoisse chez le partenaire est le signe qui permet ce renvoi. C'est dire que la division reconnaissance / désaveu de la castration, le sujet pervers ne l'assume pas. Cette division lui revient comme réflexion, au sens optique, du partenaire-victime. Dans ce premier temps, le sadique doit donc obtenir la division du partenaire-victime en se faisant instrument de la volonté de jouissance. La femme, dans ce premier temps, est la victime préférée, quels que soient les goûts homosexuels ou hétérosexuels du sadique, pour la raison que sa beauté, voire sa résistance, ne masque que mieux la castration qui, en somme, entraperçue sous ce voile, peut prendre métonymiquement valeur érotique, comme un voile de gaze sur un sein nu. On pourrait en rester là, dans une « statique » du fantasme, puisque le point de réalisation de division entre \$ et S, entre le sujet castré et le sujet pathologique, est indéfiniment reculé du fait que l'aphanisis du sujet barré est toujours de nouveau procrastinée. Remarquons que, par ce schématisme, la division de \$, entre reconnaissance et désaveu, est remplacée par la division entre \$ et S, ce

3. Cf. les deux schémas proposés par Lacan dans « Kant avec Sade ».

qui fait de \$ l'index d'une castration qui pourrait être toute, c'est-à-dire capable, en seulement se séparant du sujet brut du plaisir, de traiter sans reste la jouissance par la loi. Or, dans cette statique, on ne voit pas comment, réduit à être un pur instrument, le sadique puisse être impliqué, sinon spéculairement dans sa division de sujet. La libido certes ne manque pas de jouer sa partie dans l'excitation érotique qu'il reçoit à sadiser sa victime, mais cela ne suffit pas à le déplacer de sa position d'agent d'une volonté qui n'est pas, pour lui, subjectivable.

Il y a donc un deuxième temps, où le sadique est en position de sujet désirant, c'est-à-dire porteur d'une division, mais au prix d'être en position de victime de cette volonté dont il n'est plus l'agent (dans le cas de Sade, c'est sa belle-mère, la présidente de Montreuil, qui lui succède à ce poste). D'où il ne reste au sadique que l'issue de réaliser son aphanisis de sujet dans une disparition intégrale. C'est ce dont témoigne le testament de Sade, dans l'évocation duquel Lacan prend quelque liberté avec la lettre<sup>4</sup>. Là encore, soulignons-le pour la deuxième fois, la castration est toute – pas de côté droit de la sexuataion. Cette absence consonne avec l'absence du franchissement renouvelé de l'inceste : la mère est violée une seule fois, puis recousue pour toujours.

Voilà donc la « balayette » dont Lacan dispose quand il reprend, dans *D'un Autre à l'autre*, son questionnement.

Suivons-le en reposant l'axiomatique qui commande ce séminaire de 1968-1969. Le lieu du signifiant (soit *l'Autre*) est le non-lieu de la jouissance. Lacan va tirer, peu après, la conséquence de cet axiome en soutenant que l'être humain est sexué par ce qui le fait exister du vol d'une jouissance qui, principalement donc, a déserté le corps dès lors que celui-ci s'incorpore le symbolique du langage. Précisons même, sans l'argumenter, que ce vol n'est possible que par la conjonction d'une disparité foncière entre l'homme compacifié dans la castration et les femmes qui s'exceptent par un côté à cet ensemble. Le problème est donc, tant pour un homme que pour une femme, mais selon des conditions différentes, de capter un bout de cette jouissance à laquelle ce n'est qu'en tant que morts (cf. Sade) qu'ils pourraient avoir un accès non franchisé.

Au regard de cette question absolument cruciale, la perversion a un statut privilégié puisqu'elle est définie, toujours par Lacan, et toujours dans *D'un Autre à l'autre*, comme la restitution à l'Autre, dans ce lieu du signifiant en tant qu'il s'incarne dans un corps, de ce *a* qui lui a été prélevé et qui seul, à ce titre de ne plus faire partie du corps de l'Autre (sein, excrément, regard, voix), peut fonctionner comme

---

4. Lacan évoque la trace du nom de Sade sur la pierre (tombale), nom qui serait à effacer, alors que le testament de Sade ne mentionne qu'une inhumation *sans stèle*.

catalyseur de cette jouissance enfuie du corps, de ce corps ayant été transformé en désert par l'incorporation du symbolique. La perversion ferait donc exception à l'axiome que j'ai rappelé d'emblée, mais nous devons attentivement user du conditionnel puisque rien n'est encore dit de sa réussite ou de son échec et que nous savons par ailleurs que la perversion est, d'une certaine façon contrairement à ce que dit Freud, la meilleure alliée de la loi de la castration<sup>5</sup>.

\*  
\*   \*   \*

Reprenons la question dans sa clinique, celle que Lacan renouvelle pour repenser la théorie, et non pas use comme d'une illustration pour l'immobiliser. Elle est relativement lumineuse. De la même façon que l'exhibitionniste cherche à faire jouir l'Autre, le corps de l'Autre (qui, nous l'avons vu, est déserté par la jouissance) en lui adjoignant le regard, regard suscité par le spectacle que le sujet exhibitionniste offre à l'Autre, le masochiste fait jouir l'Autre en lui adjoignant la voix, en le complétant de la voix. Rentrée de *a* dans la maison de A. « Vol », ai-je dit, « réussi », de la jouissance, à condition, ajouterai-je, que le partenaire (n'est-ce pas, Wanda ?) auquel la voix est restituée soit assez complaisant pour accepter cette addition.

Inversement, le sadique veut recompléter le partenaire en lui adjoignant la voix, mais, à la différence de ce qui se passe dans la relation du masochiste à son partenaire, la voix ne lui est pas prêtée mais imposée de force, ce qui implique de surcroît la réduction du partenaire au silence (« gag », comme disent les Anglo-Saxons<sup>6</sup>). Dans ce cas, la voix n'est pas celle attribuée au partenaire, comme dans le masochisme, mais celle qui, venant de l'agent du tourment incarné dans le sadique, commande au partenaire. C'est ce qui, au regard de la polarité activité-passivité, met le sadique du même côté, à savoir l'activité, que le voyeur. Ce qui importe au voyeur, c'est que, pour lui, il ne s'agit pas de faire surgir le regard (*a*) de l'Autre, mais de déposer son propre regard à l'endroit même où l'absence signale un manque, soit l'espace blanc du phallus. Par son regard, le voyeur essaie de donner consistance, sans succès, à ce qui ne peut se voir.

Sans doute, la pointe de cette analyse se concrétise dans l'évocation du passage où Sartre, dans *L'être et le néant*, met en scène le regard du voyeur surpris. C'est en effet d'être surpris que le regard du voyeur est soudainement démis de cette position d'illusionniste dans laquelle, par son regard, il donne consistance érotique à ce qui ne se voit pas : de l'être au néant. Cela nous invite d'ailleurs à revenir sur le sujet exhi-

---

5. Le pervers, dévot de la loi. Je dirais : le pervers délaïcise la loi.

6. « Bâillon », en anglais, se dit « gag ».

bitionniste, pour lequel il s'agit non seulement de forcer le regard du partenaire à regarder ce qui ne peut se voir, mais de soumettre ce regard, institué comme voyeur, au fait d'être surpris par l'exhibitionniste, qui se situe délibérément ainsi à la même place que la tierce personne qui, elle par hasard, surprend le voyeur en train de regarder. On voit que, de toute façon, la perversion est une interrogation sur le phallus, et plus précisément sur la *possibilité* d'une réversion du phallus symbolique, celui qui ne se voit pas, au phallus imaginaire, dans une sorte de valse à trois temps : tu peux *le voir*, je te vois *le regardant*, je te regarde ne *le voyant pas*, séquence dans laquelle le pronom personnel change, à chaque fois, de valence – le dernier temps étant celui où la reconnaissance que le phallus imaginaire est bien négativé est portée au compte du partenaire, le sujet pervers jouissant de cette déconvenue dont, simultanément, il croit se préserver par cette délégation.

Ce parallélisme du sadique et du voyeur comporte un dernier point commun. Le voyeur impose au partenaire de regarder ; le sadique impose au partenaire sa voix, ce que l'autre ne veut pas, mais à quoi il obéit quand même.

D'un certain point de vue, la perversion constitue une objection à la fonction phallique, puisqu'elle ne se satisfait pas de ce que cette fonction met à sa portée, à savoir une satisfaction substitutive (mais au sens où le substitut se substitue à une absence, et non à un original), puisque le phallus jouit à la place du corps de l'Autre qui ne jouit pas. En même temps, nous verrons que cette objection est plus une révolte qu'une résistance, dans la mesure où c'est une objection qui a pour conséquence de barrer tout accès à une relativisation de la fonction phallique, car elle absolutise la castration (c'est pourquoi elle la désavoue – elle ne la reconnaît pas parce qu'elle ne sait comment la surmonter).

## Deux remarques buissonnières

J'essaie maintenant d'ajouter des couleurs à ce rappel scolaire du B.A.BA lacanien par deux remarques buissonnières.

La première tient dans une question posée au texte de Freud sur l'Homme aux loups. Quand Freud rapporte, dans une reconstruction, la façon dont son patient est censé avoir vécu, à l'âge d'un an et demi, le spectacle de la scène d'ébats sexuels entre ses parents, il prête à l'Homme aux loups une interrogation sur la jouissance maternelle : « Il semble avoir cru que l'acte dont il avait été témoin était un acte de violence, mais l'air réjoui de sa mère ne s'accordant pas avec cette supposition, il dut reconnaître qu'il s'agissait d'une satisfaction. » (Paris, PUF, p. 356) Autrement dit, tout se passe comme si la jouissance masculine allait de soi, comme si elle participait d'une « naturalité » et que seule la jouissance féminine posait problème. Freud lui-même ne

relève pas cette dissymétrie, bien qu'il la sache, et cela justifie assez, comme je le notais plus haut, la révolte du pervers contre une conception de la jouissance qui fait de la masculine-phallique un mètre étalon dont l'évidence ne poserait pas question. Ce faisant, comme je l'ai noté aussi, il s'aveugle sur le fait que cette « naturalité » de la jouissance masculine-phallique est aussi ce qui permet de faire relief de l'Autre jouissance, alors que son effort à lui, pervers, est de viser à inclure, par les voies que Lacan a décrites et que j'ai rappelées, cette jouissance Autre dans la loi absolutisée de la castration, et du coup à l'abolir.

La deuxième remarque est plus triviale et ne relève pas d'une clinique spécifiquement analytique. Elle tient aussi dans une question : qu'est-ce qui fait que tel ou tel spectacle, même fictif comme celui des scènes de torture dans le film de Pasolini *Salò*, produit chez le spectateur un effet d'insoutenable qui conduit le spectateur à détourner le regard<sup>7</sup> ? S'il y a insoutenable au lieu de simple indifférence, si l'identification à l'agresseur s'avère impossible, c'est qu'il y a jouissance – j'en fais l'hypothèse sans chercher à la vérifier immédiatement – mais *jouissance sans libido*. C'est cette disjonction, en principe irréalisable, que je considère comme appropriée à nous livrer la clé de la structure perverse.

### Les quatre moi de Sodome

Qu'on me permette ce *Witz* assez plat pour indiquer d'emblée, à propos du roman de Sade, qu'il est inséparable d'une numérisation (quatre sadiques, quatre historiennes, cent vingt journées, etc.) et d'une programmation qui définissent un espace-temps à la fois limité et indépassable, fin en soi d'un cosmos clos présumé apte à générer et à recueillir *toute* la jouissance au moyen de *toute* la castration. Ce lieu, par son étanchéité absolue, est infini sans hétérotopie. En effet, comme je l'ai déjà indiqué, la perversion ne rejette pas la castration, elle la désavoue parce qu'elle ne peut l'équivaloir à la loi. Ce roman flaubertien, d'une modernité confondante puisque la structuration contrainte en commande visiblement le récit, se situe sous le double auspice de Sodome et du libertinage (« L'école du libertinage » est le sous-titre). « Sodome » bien entendu signale lourdement la prédilection affichée pour cette forme sexuelle de neutralisation de la différence sexuelle. « Libertinage » mérite aussi un peu d'attention, car nous sommes ainsi confrontés à la connexion entre une figure culturelle plutôt positive et le sujet pervers. En fait, la figure du libertin au XVIII<sup>e</sup> siècle, telle que forgée par Crébillon fils et par Choderlos de Laclos, est très proche de celle du philosophe et, si elle coïncide d'un côté avec celle de l'acteur d'une

---

7. Est-ce un effet universel, ou le sujet pervers trouverait-il à s'exciter de ce spectacle ? Question en suspens.

libération sexuelle qui visait surtout à dissiper la sacralité des liens du mariage, elle correspond aussi et surtout avec celle d'un acteur d'une émancipation de l'ordre clérical et religieux en tant que verrou de l'ordre monarchique. Or, signalons la contradiction : Mirabeau et Sade, libertins, au sens sexuel et philosophique, n'ont pas été des artisans de la Terreur. De même, pour faire un bond cavalier, les Khmers rouges se référaient à un idéal communiste peu enclin, dans sa vulgate officielle, à cultiver un relâchement des mœurs. Plus instructif encore, Pasolini choisit, comme nous l'avons rappelé, de scénariser le roman de Sade en faisant incarner les quatre sadiques par un quadrille de dignitaires nazis dont le trait commun avec les quatre personnages de Sade est d'être issus d'une classe décadente. Il est d'ailleurs assez saisissant, dans cette veine du « libertinage » au service de l'asservissement et de la dégradation de l'humain, de comparer les gravures, du début du XIX<sup>e</sup> siècle, illustrant les œuvres de Sade avec leurs images de corps nus enchevêtrés, et les photographies récentes de la prison d'Abou Grahib de prisonniers irakiens entassés sur le sol nus et menottés. Cette mise en perspective du libertin et du pervers risquerait d'accréditer la pente moralisatrice de la solidarité entre la libération sexuelle et la délinquance criminelle, si nous nous laissions intimider par la crainte que l'ouverture du champ pulsionnel abolisse toute loi, alors qu'il s'agit d'élaborer le rapport à la loi qui convient pour que cette ouverture crée de la civilisation. À cet égard, ce n'est guère que la psychanalyse qui puisse empêcher que la libération sexuelle soit pervertie par la perversion. *Ou bien*, comme nous l'avons vu, résorption du symptôme dans le transfert, *ou bien...* identification au symptôme, puisque Sade est un écrivain.

Que nous apprend donc cette fiction de Sade, fiction étonnante de se présenter comme une défense et une illustration de la loi, non par une feinte hypocrisie mais par une authenticité qui vise à supprimer le réel de la division entre reconnaissance et démenti en faisant supporter cette division par le partenaire – en reportant sur l'Autre la « douleur d'exister » – mais sous une forme qui implique que la castration symbolique (manque symbolique d'un objet imaginaire par un agent réel) soit universalisable en intension, c'est-à-dire que rien de la jouissance ne puisse y échapper ? Il s'agit de construire un monde non émondable, ce qui bien entendu aboutit à de l'immonde. Un monde où rien ne soit impossible et où tout soit nécessaire : définition sadienne de la nature. Quatre « libertins » sont les agents sadiques : le duc de Blangis, l'évêque frère du premier, le président de Curval, Durcet (la noblesse, le haut clergé, la justice, la bourgeoisie). Le principe qui réunit cette confrérie est d'emblée énoncé par le duc : le mal doit être commis en dehors de toute passion, c'est-à-dire ne doit pas être seulement commis sous l'emprise de celle-ci, et c'est à ce prix que l'homme peut atteindre à la plus délicieuse des voluptés. En face d'eux, leurs quatre épouses, puis huit très jeunes filles, huit jeunes garçons, les bardaches, plus huit fouteurs, enfin quatre servantes, choisies pour leur vieillesse et leur laideur. Le scénario général est

le suivant et il s'exécute au moyen des quatre historiennes dont le rôle est essentiel. Les historiennes, choisies parmi des prostituées de haut vol, doivent, en racontant aux quatre libertins les histoires les plus licencieuses possible et, dans une gradation vers l'horreur, de plus en plus criminelles, exciter leur désir et préparer, par un conditionnement fantasmatique, les sévices sexuels réels qui s'inspirent des narrations entendues. Cela étant, si l'objectif, pour les quatre libertins, est d'obtenir la volupté la plus intense possible, pour les partenaires-victimes que sont les autres occupants du lieu à l'exception des historiennes, il s'agit au contraire d'obtenir qu'aucune volupté ne vienne ternir... quoi ? Une jouissance sans libido, voire une mélancolie artificielle. Les partenaires-victimes doivent parvenir à une abnégation totale d'eux-mêmes pour ne se consacrer qu'au désir de l'Autre. Ils sont déjà morts au monde, et c'est dans ce lieu de passage de cette première mort pour le monde à une mort tout court que peut s'exercer et s'accomplir la perversion. Voilà donc ce qui me permet de définir la réponse de la perversion à cette nullibiquité de la jouissance. Le partenaire doit être soustrait à l'emprise de la libido pour que se réalise, pour l'agent, une ubiquité de la jouissance. Le sujet est donc bien défini comme le sujet moral kantien par excellence, qui, au nom de la jouissance de l'Autre, s'abolit comme sujet pathologique – ou sujet de plaisir. Au regard de ce principe, la division entre reconnaissance et démenti de la castration devient, pourrait-on dire, une division de classe : d'un côté le démenti pour les agents sadiques ; de l'autre la reconnaissance imposée aux partenaires-victimes. La castration est donc l'index d'une répartition à l'intérieur du groupement humain et non ce qui divise un sujet – du moins est-ce ainsi que se présente le premier temps du fantasme pervers. On notera ici que, afin de respecter strictement ce principe selon lequel la libido abolie pour les victimes permet d'augmenter, jusqu'à lui permettre peut-être d'égaliser la jouissance perdue, la libido des libertins, on doit exclure de la perversion proprement dite (on parlera alors seulement de traits pervers) tout ce qui relèverait d'une identification narcissique à la jouissance féminine, c'est-à-dire ce qui ferait signe d'un intérêt pour la libido du partenaire et sa jouissance au sens commun du terme. Mais, dès lors, pourquoi parler de jouissance sans libido, et non pas, tout simplement, de *sans libido* ? C'est ici que prend son relief la remarque sur le caractère insoutenable des images offertes par le film de Pasolini. Pourquoi « insoutenable » sinon parce que est bien en jeu, dans cet affect, une jouissance à laquelle ne peut se greffer aucune volupté, si mince soit-elle ? Il y a une raison plus essentielle : le deuxième temps du fantasme pervers est celui par lequel le pervers ne peut se reconquérir comme sujet qu'en prenant la place du partenaire-victime. Il pourra ainsi, à son tour, accéder à cette jouissance qui ne lui permet de reconnaître de nouveau sa castration qu'au prix de disparaître totalement dans la mort, exilé même du symbolique mortifère. Il pourra cependant rester l'objet d'amour de quelques *happy few*, et peut-être est-ce l'amour qui étrangement détraque cette guillotine implicable du non-castré au castré – dont la Terreur a réalisé, grandeur nature, l'expérience, en

guillotinant les guillotineurs. Il y a donc l'idée que la réciprocité, accepter d'être à son tour du côté du partenaire-victime, sauverait la perversion de la criminalité ordinaire.

Or, c'est en ce point que réside ce que Lacan appelle « chiqué » du masochisme, tout en reconnaissant que c'est par le masochisme qu'un sujet peut recueillir le majeur de la jouissance. En occupant en effet, dans un deuxième temps, la place du partenaire-victime, le sadique, devenu masochiste, n'accepte cette place qu'à condition de contracter avec le sadique qui le remplace un *deal* qui fixe les limites au-delà desquelles le contrat de soumission deviendra caduc. Ce n'est que dans les cas de psychose que ce contrat peut être transgressé jusqu'à la mort (cf. M'uzan, *L'art et la mort*). Le masochiste veut bien en effet souffrir, mais non sans libido. Du même coup, faisant de son partenaire, l'agent de la volonté de jouissance de l'Autre, un sadique bien tempéré, il se défausse sur lui d'assumer son désir, tout en excluant de se retrouver dans la même position que le partenaire qu'il voulait quand il était sadique. J'insiste sur cette dissymétrie car elle signifie un arrêt dans le complexe de castration : en tant que sadique, il veut que le partenaire jouisse sans libido ; en tant que masochiste, il ne se résout pas à jouir sans libido<sup>8</sup>. En me référant aux schémas de la sexualité de Lacan, je peux dire, assez simplement, que le pervers vise à ériger une cloison étanche entre la partie gauche, dans laquelle il se meut sans préjugés, du tableau de la sexualité et la partie droite où se fait jour une jouissance ne relevant pas toute de la castration. C'est au nom d'une conception absolutiste ou intégriste (en gardant à ces termes leur connotation politique) de la castration, selon laquelle tout de la jouissance lui obéit, qu'il persiste à faire primer pour lui le désaveu sur la reconnaissance. Le pervers reste ainsi épinglé à la nécessité du phallus, d'où le fétiche, ou phallus postiche, essai pour, par un biais fictionnel, accéder à sa contingence.

### « Vous »

Dans le dernier paragraphe de son roman, Sade s'adresse au lecteur et l'invite à prendre sa place pour « détailler à votre aise », lui dit-il, les « supplices des vingt derniers sujets ». Cet appel au lecteur est significatif à au moins deux titres. D'une part, il tend à indiquer que le roman est fini et que l'écriture sous forme presque télégraphique de la deuxième moitié du livre n'est plus à tenir pour une ébauche si Sade entend faire du lecteur un confrère ou même un complice en perversion en lui remettant la charge de continuer son œuvre à sa façon. Certes, les indications qui parsèment le roman à partir de la deuxième partie, telles que « plan » et « vérifiez », laissent à penser que Sade a l'intention de remettre son ouvrage sur le métier, mais on ne peut exclure qu'il se soit au fur et à mesure lassé de son sadisme appliqué, comme si cette

---

8. Cf. la note 2.

description entomologique des atrocités sexuelles avait fini par lui ôter toute libido et comme s'il n'avait perpétué sa tâche d'écrivain que pour ne pas déchoir à son ambition de sujet moral kantien, qui exécute son devoir même et surtout s'il n'a rien à attendre d'une gratification érotique. Cela étant, c'est bien au désir du lecteur qu'il s'en remet en ultime instance, grâce à la fiction. Désir, c'est-à-dire choix de jouissance : ceci et non cela – là où le pervers reste prisonnier, pour rester kantien, du ceci et cela, quoi qu'il en coûte, même si l'examen du masochisme nous a montré que cette ambition n'était jamais tenue. Certes, le désir naît d'une dépathologisation inconditionnelle, c'est le pas révolutionnaire de Kant, mais au prix d'exclure le féminin. Cette remarque, d'ailleurs, n'est pas sans interroger le statut du désir chez Lacan, tant qu'il n'a pas élucidé ce qu'il en est de la jouissance féminine, dans *Encore*. Cette alternative concernant le sens à arrêter de cette introduction du lecteur doit d'abord être examinée dans l'optique de son premier terme : la confrérie perverse. Ce terme, très freudien, de confrérie, parfaitement ajusté au pacte passé entre les quatre agents pervers du roman, à l'opposé du *road-movie* du pervers solitaire, présente la perversion comme condition du lien social et fondement d'une république dont les trois commandements, liberté, égalité, fraternité, ne seraient pleinement praticables qu'à la condition que leur envers (non-liberté, non-égalité, non-fraternité) soit ce qui commande la conduite des partenaires-victimes. Ici, le « à charge de revanche » n'est guère concrètement envisageable, vu le sort mortel réservé à ces partenaires, ce qui, en soi, dénonce et récuse « l'imposture perverse ». En somme, Sade ne ment pas en disant que ses fictions ont pour objectif de réveiller la vertu, puisque la mécanique du « château » contredit la complaisance fantasmatique qui fait le fond du couple pervers. Reste que ce thème de la confrérie a des racines plus profondes – il n'est qu'à relever dans le livre consacré par l'anthropologue Maurice Godelier aux Baruya les passages qui concernent l'initiation des jeunes garçons baruya. Ces rites étaient secrets et en particulier devaient être ignorés des femmes. Ce sont les hommes non mariés (les tchouwaniés, les kalavés) qui sont investis de cette tâche qui consiste à faire ingérer leur sperme aux jeunes garçons à initier au moyen d'une fellation. Ces jeunes garçons « étaient obligés d'accepter le pénis qu'on leur tendait. Ceux qui, terrifiés par le sens secret de ce geste, par son importance pour eux comme pour tous les Baruya, et par les châtiments qui les attendaient s'ils le révélaient aux femmes ou aux petits garçons non initiés, refusaient de le faire, y étaient contraints par la force. La tradition rapporte qu'un certain nombre d'enfants eurent le cou brisé dans l'effort qu'ils faisaient pour résister. Ils étaient alors enterrés et leur mère n'apprenait jamais la cause véritable de leur disparition. [...] Bien entendu, à cette violence initiale succédaient des rapports plus faciles et plus plaisants. Des couples se formaient dans la maison des hommes et l'aîné dans ces couples prenait soin du plus jeune. Il devait, quand il avait usé de sa bouche, aller chasser et lui offrir du gibier » (Maurice Godelier, *La production des grands hommes*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1996, p. 93-94).

Maurice Godelier souligne pertinemment que cette pratique est organisée pour décontaminer les jeunes garçons de leur mère, pour les extraire du féminin d'autant plus menaçant qu'ils ont été nourris au lait des mères, qui, pour les Baruya, est un produit dérivé du sperme. Mais il ne relève pas que cette pratique a aussi une dimension sexuelle et, précisément, homosexuelle, c'est-à-dire qu'elle met en jeu une jouissance masculine corrélée à une position de désir, orienté vers le père, qui tend à aseptiser, à isoler et si possible à détruire tout ce qui participe d'une jouissance dans laquelle le féminin serait en jeu par le biais des mères. Nous sommes au cœur de l'aporie du mythologique, et que le mythologique n'a pu surmonter : comment empêcher la tempête dévastatrice des mères sans sacrifier en même temps le précieux naufragé du jouir féminin ? On peut alors conclure que, pour parodier Clausewitz, la pédophilie est la continuation de la pédagogie par d'autres moyens, ou l'inverse m'a-t-on soufflé, et que, foncièrement, il s'agit d'évincer le féminin du champ de la jouissance, pour préserver le carcan d'une castration binaire : *face l'homme jouit, pile la femme ne jouit pas*, qui n'est que le désaveu de la castration telle que, pour la première fois, la psychanalyse avec Freud et son clivage en découvre la « véritable nature ».

Recourons à un autre exemple qui confirme le premier. Dans sa *Psychopathia sexualis*, dans le chapitre consacré au sadisme, Krafft-Ebing fait part au lecteur d'une observation (observation 76), en fait un rapport d'expertise à lui commandé par un tribunal. Le cas exposé est celui d'un homme, éducateur de profession, sur lequel l'attention de la justice avait été attirée à cause de son penchant systématique et accusé pour la correction, derrière nu, de ses élèves, en particulier des garçons, mais pas seulement. Parmi les actes incriminés, il y avait aussi des séances de déshabillages et d'atouchements, mais la perplexité de la justice – ce pourquoi elle recourait à une expertise – tenait au fait qu'elle ne pouvait trancher pour savoir si ces faits participaient d'une conduite perverse ou d'excès éducatifs. Krafft-Ebing lui-même, qui considère qu'il y a incontestablement une dimension perverse dans ces conduites, se demande cependant s'il a affaire à des « actions consciemment sexuelles ». Pour résoudre cette question, il suffirait peut-être de savoir si X., lors de ces actions, éprouvait des sensations d'ordre sexuel. D'après les dires de témoins, X. aurait eu « les doigts sur ses parties génitales pendant les actes incriminés ». Mais, est-il alors remarqué, c'est peut-être le fait du hasard, etc. La question n'est donc jamais résolue clairement, malgré une assez longue discussion. La conclusion est « normande » : il est possible qu'il ait eu conscience de sa perversion mais le contraire n'est pas exclu. Il ressort cependant de ce fastidieux trébuchet que ce qui fait l'intérêt du cas est justement cette quasi-impossibilité de trancher entre ce qui se présente selon deux faces apparemment contradictoires : une soumission docile à la normativité institutionnelle ou une transgression de la loi. Que cette transgression soit inaperçue de son agent, est-ce, à supposer que cela soit le cas, exonérer le sujet de toute imputation de perversion ?

Il ne s'agit pas d'un problème juridique, puisque la sanction n'est pas, dans le droit moderne, corrélée à la conscience qu'a le délinquant du mal qu'il commet. Il s'agit d'un problème politique : la position perverse du désir ne peut-elle pas découler de telle organisation sociale ? Ce n'est pas là renouer avec le vieux et vénérable culturalisme psychanalytique, mais poser simplement que tel lien social – initiation ou pédagogie – sélectionne le pervers – *a minima* –, voire le forme et l'entraîne. De plus, la non-réponse de Krafft-Ebing est révélatrice de ce qui constitue la position perverse : est-ce une trop grande application à la loi ou une trop grande habileté à la transgresser sans que nul, en premier lieu le sujet lui-même, ne s'en doute ?

Ce *vous* nous laisse ainsi dans une incertitude, qui, certainement, aurait à être assumée par le sujet pervers afin de saisir si son désir tombe sur la face noire de la confrérie des pervers ou sur la pile éclairée de la fiction.

### L'amour et le féminin

Nous entrons alors dans un autre champ, qui mériterait une deuxième étude, dont je me contenterai de poser pour conclure deux jalons : celui de l'amour et celui du féminin.

Quant au premier, j'évoquerai de nouveau l'étude de Jean Clavreul. Celui-ci, se référant notamment au couple homosexuel, souligne à juste titre que « nous ne saurions sans contresens rejeter les pervers hors de la dimension amoureuse ». L'amour serait-il l'hypocrite voile dont se revêtirait la perversion pour perpétrer ses méfaits ? À répondre oui, on rejoint une tendance qui, particulièrement quand le constat de la pédophilie ne va pas sans le constat souvent d'une tendresse amoureuse du bourreau pour la victime (cf. le cas de X. plus haut) et quelquefois réciproquement, stigmatiserait dans cette tendresse un crime redoublé, arguant que l'amour a été ici un sentiment controuvé pour séduire la victime. Une autre version, moins moralisante et plus clinique, apprécie cet amour comme ayant pour fonction de brouiller la reconnaissance du délit dans la conduite perverse. Jean Clavreul lui-même n'est pas exempt d'un tel jugement quand il écrit : « Il est important de parler d'allégation amoureuse pour désigner le sentiment par lequel certains sujets réussissent à se méconnaître complètement eux-mêmes dans leur perversion. » Pourtant, ce n'est pas si simple.

Si, de nouveau, nous nous référons à Sade, nous constatons que, dans l'océan d'atrocités que charrient *Les cent vingt journées* au point de se banaliser dans l'ennui, il y a un îlot d'amour : l'évêque tombe amoureux de Julie, qui trouve de ce fait « grâce » à ses yeux, ce qui contredit (début de la quatrième partie) à l'axiome de jouissance. Ainsi cette idylle discrète, qui rompt, presque imperceptiblement, l'enfermement du château – on ne la confondra pas avec les idylles entre victimes –, est-elle,

dans la fiction, le pendant de l'amour que Sade porte, dans la vie, à ceux qui l'ont aimé (son valet, sa belle-sœur, sa femme). La question qui reste à résoudre est donc de savoir si, dans le contexte de la perversion (mais la question a une portée plus générale), l'amour est là pour masquer la perversion ou pour en entamer la compacité.

Quant à la jouissance féminine, je m'en tiendrai à relever, dans le livre de Krafft-Ebing, que le sadisme féminin (apparemment beaucoup plus fréquent que le masochisme féminin) ne va pas sans une condition qui la dépareille du code kantien. Ainsi, d'une femme sadique, il est dit clairement : « La satisfaction ne lui viendrait jamais si l'homme acceptait ses mauvais traitements sans ressentir lui-même aucune excitation sexuelle. » Faire jouir le partenaire en le privant du désir est donc exclu pour elles – tout indique au contraire, comme le montre cet autre trait sadique qui consiste, pour une femme, à prorroger la tumescence en empêchant l'orgasme chez l'homme, qu'il s'agirait plutôt non de faire passer *das Wohl* avant *das Gut*, mais d'éterniser la libido dans une suspension indéfinie du dénouement, de lier la jouissance à son inaccomplissement, à conduire l'homme peut-être, par cet effet retard, à mesurer dans une certaine douleur ce qu'est la frigidité pour une femme, en priapisant l'homme jusqu'à ce qu'il passe tendanciellement d'un avoir phallique à son être<sup>9</sup>.

---

9. Pour conclure ce morceau sur une note impertinente, je rappellerai que Lacan évoque la « jouissance tenue perverse » « permise » à l'analysant dans la cure. Souhaitons que ce « permise » ne soit pas oublié par la sacralisation d'une traque de la jouissance qui se confond avec une conception intégriste de la castration – en tout insu bien sûr ! Ce n'est pas qu'à cette condition que les « modèles » évoqués dans cet article ne seront pas importés dans la cure psychanalytique.